

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 09 Décembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 15

DATE DE LA CONVOCATION : 05 Décembre 2022
--

L'an deux mil vingt deux et le neuf décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, DEJOUR Valérie, DAVIRON RADIX Jocelyne, CAFFIER Fabien, RECOLLON Chantal, FOURDIN Fabrice, CHABRAN Fanny, BLUM Virginie, L'HOPITAL Guy, BELTRAN Yves, DURAND Pierre.

Etaient absents : BARNOUD Frédérique (pouvoir à Agnès NELIAS), GLERAN Thibault (pouvoir à Valérie DEJOUR), RULLIAT Christian (pouvoir donné à FOURDIN Fabrice),

Secrétaire de séance : RECOLLON Chantal

D/2022-098

Objet de la délibération : Révision des tarifs du Columbarium et des cavurnes pour l'année 2023

Madame la Maire rappelle que par délibération du 16 Décembre 2021, le Conseil Municipal a fixé les tarifs des emplacements du columbarium et des cavurnes. Elle rappelle que le jardin du souvenir est utilisé de façon gratuite. La commission Vivre Ensemble, lors de sa réunion du 25 novembre dernier, a travaillé sur les tarifs, et propose une revalorisation de l'ordre de 2 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2223-1,

APPROUVE les tarifs comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2023 :

Columbarium : case 15 ans (quel que soit le nombre d'urnes)	445 €
Columbarium : case 30 ans (quel que soit le nombre d'urnes)	750 €
Cavurne : 15 ans (quel que soit le nombre d'urnes)	140 €
Cavurne : 30 ans (quel que soit le nombre d'urnes)	270 €

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Madame la Maire,

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le :

16 DEC. 2022

Publication ou notification du :

16 DEC. 2022

Publication site internet le :

16 DEC. 2022

Affichage liste des délibérations le :

13 DEC. 2022

